VENTES A L'ENCAN

John J. Castell.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

DE BON RAPPORT.

1818 et 1820 rue St Philippe.

SUCCESSION DE

Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul

No 60,923—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur, Bureau No 640 rue Gravier—MERCREDI le 7 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 211 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique:

Le cottage double 1818 et 1820 rue St-Philippe entre les rues Derbigny et Roman, borné par la rue Dumaine, contenant six (6) chambres de chaque côté. Le lot mesurant 31' 9" 6''' à la rue St-Philippe sur une profondeur de 124' 3" 3'''.

Condit ons—Comptant; acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Légier. Les timbres du Revenu devant être fournis par l'acquéreur.

7janv—7 14 22 28—fév 4 7

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Clientèle et les Droits

Des différentes marques; grandes quantités d'huiles lubrifiantes et autres de machines, de graisse, étoupes de chanvre, de graphite, de courroies et d'ustensiles pour fabriques, de barils, d'entonnoirs, et de divers articles appartenant à la "National Oil Works and Mill Supply Co."

— Aussi —

Meubles de bureau, coffre-fort en fer, typewriter, presse à copier, etc., cheval et wagon.

Succession de John S. Snedecker, No. 61,025 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, —VENDREDI le 25 janvier, à 11 heures A. M. au magasin No 424 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de John S. Snedecker, il sera vendu à l'enchère publique: Le contenu entier du dit magasin, d'après l'inventaire enregistré, la clientèle, etc.

Conditions—Comptant.

14 jan—14 17 21 25

Jas. A. Brennan et Fille.

CHAS T. YENNI VS THE NEW ORLEANS CO OPERATING BANKING ASSOCIATION.

No 57,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, le SAMEDI, 27 janvier 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN & FILLE, encanteurs, tous les billets, réclamations et jugements appartenant à ladite corporation, d'après l'inventaire enregistré au bureau des receveurs, 627 rue Gravier, d'après un ordre daté et signé le 15 janvier 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B.

Conditions—Comptant.

17 jan—17 22 26 27

UCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division K—No 48,526—Par ordre signé le 15 janvier 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la succession ci-dessus, Je. Jas. A. Brennan, encanteur, vendrai à l'enchère publique, le SAMEDI 17 février 1900, à 11 heures a. m., à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, la propriété ci-après décrite, à savoir, le tout situé dans la paroisse Morehouse, Etat de la Louisiane:

1° Un quart du sud-ouest de la section du quart sud-ouest de la section 15, quart nord-ouest du quart nord-ouest de la section 22, sud-est quart sud-est quart de la section 16, nord est quart de la section nord-est 21, le tout dans township 23, n. r., 8 est, le tout contenant 180 acres.

2° Le tract Merwin, composé de la moitié ouest de la section 8, moitié est de la section 7, moitié nord de la section 17, moitié est de la section 18, township 22, n. r., 8 est, contenant 114 acres, plus ou moins.

Conditions—Comptant.

16 jan—16 21 28—fév 4 11 16 17

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN, PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—MARDI le 20 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique par ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile, Division A agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de Division D, de ladite Cour, absent en congé, rendu le 17 janvier 1900 dans l'affaire de la succession de Catherine Coffey, femme de Patrick Drury, No 60,949 Cour civile de District. La moitié indivise de l'intérêt en communauté de ladite Catherine Coffey, femme de Patrick Drury, en deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 512 borné par la rue St Patrick, l'avenue de la Louisiane, les rues St David et Delachaise, désignés comme lots 11 et 12 au plan dressé à un acte de division entre les héritiers de Phoebe M. Cleveland, pardevant Geo C. Préot notaire, le 19 août 1899, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente-deux pieds à la rue St Patrick par cent cinquante pied de profondeur entre lignes parallèles. Acquit C. O. Book 159 p. 638.

Conditions—Comptant: Les taxes de 1900 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Ernest L. Sansum, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

19 jan—19—fev 1 20

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District à l'encan

Succession de Jacob Woodes.

No. 60,809—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit, à à savoir:

1° Trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district dans l'ilet 429, borné par les rues St-Claude, Caffin Marais et Flood.

Lots 14, 15 16 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Caffin, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur.

2° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues Caffin Marais Flood et Urquhart. Lots 1 et 2 mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Caffin par 139 pieds 10 pouces de profondeur. Lot 1 formant le coin des rues Caffin et Marais.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant déposer 25 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres du revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Théo Cotonio notaire.

24 déc—24 31—janv 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Wills veuve de Robert Arlington; No 60,587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 445 rue Camp— Le MARDI, 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions — Comptant, en, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procès là-dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non aliénando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, aussi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur, ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle Orléans

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier de la résidence. Dans la succession de Mme Mary Wells, veuve de Robert Arlington. No 60,587 du dossier de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 445 rue Camp— LUNDI, 22 janvier 1900, à 11 heures A. M. sur les lieux No 5220 rue Laurel, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900 adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, je procéderai d'offrir et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, le contenu entier de la résidence ci-dessus, confistant de meubles de maison etc., lesquels sont plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 janv—12 14 21 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windstein et als. No 46,047.—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tout les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cerain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Jackson, Philip et Maunsel (ou Magnolia) désigné par le No 4 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Paul E. Lareche, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1861. Ledit lot mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Philip, sur 123 pieds 10 pouces et 2 1/8 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3. 124 pieds 11 pieds et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de séparation et 30 pieds 1 pouce et 4 1/4 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant un Cottage double, étant les Nos 2717 et 2719 rue Philip, entre les rues Clara et Magnolia; contenant deux chambres et cuisine, hangar, une citerne de chaque côté; banquette briquetée.

Termes et conditions — Devant être vendu à l'enchère publique à terme de une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garanti par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat dues en 1900 et de faire un dépôt de 20 pour cent est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. J. Conniner, notaire, et pour les timbre du revenu en plus de son enchère.

31déc—31—janv 7 14 21 28—fév 4 5 6

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE.

Bien situé dans le Quatrième District.

No 2334 rue Sixième, à l'encoignure de la rue Howard.

Succession de Patrick Tracey et femme.

No 60,081.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le Cottage simple bien situé 2334 rue Sixième à l'encoignure de la rue Howard, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres, cuisine; dans la cour il y a des hangars, poulailler et citerne. La terre est décrite comme deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville désigés comme lots I et J, de l'ilet 334, borné par les rues Sixième, Septième, Liberté et Howard, et mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

La maison est près de tous les agréments; les 3 chambres de façade sont bien tapissées, et offrent un bon placement.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant W. R. Kerr, notaire.

[illegible]—fév 4 11 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Payante

Dans le Second et Troisième District.

No 916 RUE VILLERÉ, entre Dumaine et St-Philippe,

Joli Cottage élevé de terre

Nos 1824-1826 RUE DAUPHINE, entre Esplanade et Kerlerec,

Belle maison à deux corps de logis.

No 1121 RUE KERLEREC, entre Remparts et St-Claude.

Cottage à un étage avec attic

Les propriétés ci-dessus sont situées dans de bonnes localités, avec les Ecoles, Eglises, Marchés, Chars et toutes les autres commodités à portée de la main.

Succession de Louise Curta.

No 61,154—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune,

MERCREDI 21 FEVRIER 1900,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 Rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 janvier 1900, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la susdite succession, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, St Philippe, Dumaine et Marais, lequel dit lot mesure 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Villeré, sur 80 pieds de profondeur. D'après un croquis et certificat fait par A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 3 juin 1884, annexé à un acte de vente par A. M. Vallée à Mme Paul Boé, passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 27 mai 1884, il appert que ladite propriété mesure en réalité 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la rue Villeré, sur une profondeur de 64 pieds 1 pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre, ayant 6 chambres et cabinet, une bâtisse à un étage à l'arrière, citerne, lieux d'aisance, etc., connu sous le numéro municipal 916 rue Villeré.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Kerlerec, St. Claude, Colombus et Remparts, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pilié et Depouilly, le 15 juin 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Bondon aîné, alors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 157 borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourbon et Esplanade, et désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884, lequel lot de terre mesure conformément au devis 43 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur son coté le plus rapproché de la rue Bourbon, ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vers la rue Bourbon, ensuite 27 pieds 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 95 pieds 11 pouces sur la ligne de profondeur le séparant de la propriété de C. Soniat ou représentants; ledit lot commençant à une distance de 52 pieds 9 pouces de l'angle d'intersection des rues Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres, galerie et cabinet de chaque côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté, citerne, lieux, hydran, chambre à bain, etc., de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité "de non aliénando", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, remboursement des primes non expirée des assurances et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus le montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1900. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres de l'Internal Revenue des Etats-Unis, par devant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jérôme Meunier, avocat.

20 jan—20 24 31—fev 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de L. Curta — No 61,154 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MARDI, 30 janvier 1900 à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, au No 1826 rue Dauphine, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 17 janvier 1900 pour le compte de ladite succession:—

Un lot de meubles et bijouterie,

Conditions—Comptant.

18 janv—18 21 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henri Manté.

No 59,471—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—LUNDI, le 29 janvier 1900, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, au No 5201 rue Dauphine, encoignure de la rue Elysardi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 16 janvier 1900, pour le compte de ladite succession, un lot d'Solieries LE TOUT EN BLOC.

Conditions—Comptant.

17 jan—17 24 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Meubles de salon, Fusil, Bijouterie, Montre et Chaîne en or, Bric-à-brac, etc.

Succession de Manuel Castillo—No 59,805, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—LUNDI, 22 janvier 1900, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 janvier 1900, pour le compte de ladite succession:

1 Bracelet d'or pour dame avec diamants et perles. 1 Montre en or. 1 Epingle en diamants avec combinaison, pour dame; Bijouterie, meubles de salon, fusil, etc., etc.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

11 janv—11 17 20 21 22

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

[illegible] Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,840, signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles, et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 30 janvier 1900.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, MARDI le 30 janvier 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issue daté et signé le 28 décembre 1899 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Succession de Henry Wichterich No 60,787 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Numéros 7 et 8 dans l'ilet No 8, borné par les rues Lesseps, France, Grandes-Hommes (maintenant Dauphine) et Craps (maintenant Bourgogne); lesquels dits lots mesurant, en mesure américaine, chacun vingt-six pieds sept pouces, cinq et demie lignes de face à la rue Lesseps sur cent huit pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et galerie couverte, citerne, hangars, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. En cas de procès dix pour cent d'honoraires d'avocat, les taxes pour l'année 1900, de même que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être aux frais de l'acquéreur. Le dépôt usuel de dix pour cent du prix de l'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 déc—30—jan 2 9 16 23 28 29 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Première et Liberté, connue comme No 2302 rue Première.

Louisiana Homestead Association vs Mme Bridget Flood, veuve de Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60 922—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 329 borné par les rues Première, Deuxième, St André maintenant Liberté et St George, désigné comme lot No 18 et formant l'encoignure des rues Première et Liberté, et mesurant trente pieds de face à la rue Première sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Liberté entre lignes parallèles, d'après le plan de Ferguson, architecte, daté le 7 janvier 1856, déposé en l'étude de Jno F. Coffey, ancien notaire en cette ville, comme plan No 34.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour la plaignante.

23 déc—23 29—jan 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Sixième District.

Les Bâtisses sont Connues Comme le Cottage Double Nos 1016 et 1018 rue Amélia, entre les rues Magasins et Constance.

Mlle Josephine Heckler vs Frederick Rockel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 60,942—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er février 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 19, borné par les rues Magasins, Walnut et Market, et la ligne supérieure du Parc Audubon, lesquels dits lots sont désignés par les lettres F et G. Le lot F mesurant trente pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de cent vingt neuf pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne la plus près de la rue Magasins et divisant ledit lot du lot E, et une profondeur sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Market, et le divisant du lot G de cent vingt-huit pieds cinq pouces et deux lignes, sur une largeur dans le fond de trente pieds et une ligne sur la ligne supérieure du Parc Audubon de trente pieds et une ligne de face à la rue State sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles le lot G mesurant trente pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur, sur la ligne de côté la plus près de la rue Magasins et le divisant du lot F, de cent vingt huit pieds cinq pouces et deux lignes, et une profondeur, sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Market et le divisant du lot H, de cent vingt sept pieds sept pouces et une ligne, sur une largeur sur la ligne du fond de trente pieds et une ligne supérieure du Parc Audubon de trente pieds et une ligne.

II. 1er Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Walnut, Water et Chestnut, désigné par le No cinq sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 22 septembre 1896, annexé à un acte passé pardevant H. L. Tullis, notaire le 18 [illegible] de la rue Chestnut sur deux vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Walnut, Market et Chestnut; ledit ilet est désigné par le No 18 d'après un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer de ville, annexé au rapport des experts enregistré dans le dossier de la succession de Joseph Roger Damonte, No 46,643 du dossier de la Cour civile de District, et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lit lot est désigné par le No lix neuf sur le lit plan ensemble avec les améliorations sur ladite ci dessus décrite propriété et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.

29 déc—29 30—janv 5 12 19 26—fev 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Double Cottage portant No 1335 Avenue Lafayette.

Firemens's Building Association vs Baptiste Fastring.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 60,862—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Urquhart, Port et Villeré désigné par le No 3 et mesurant environ trente trois pieds de face à l'avenue Lafayette sur cent treize pieds sept pouces et demi de profondeur, le tout sur un croquis annexé à un acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, 16 février 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan avocats pour le plaignant.

22 déc—22 29—janv 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues State et Magasins.

German Protestant Orphan Asylum Ass'n of N. O. La. vs Mme Ada F. Menge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,013—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 février 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 15 borné par les rues State, Magasins et Camp et la ligne de Burtheville, désignés comme lots Nos un et deux sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 7 septembre 1896; d'après le dit plan, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles le lot No